



## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de LIGNÉ

**Le JEUDI 21 DECEMBRE 2023 à 19 heures 30**

### ORDRE du JOUR :

*Session ordinaire*

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 6 novembre 2023

### » DÉLIBÉRATIONS

- Ressources Humaines – Modification du tableau des emplois
- Ressources Humaines – Régime indemnitaire – Modificatif
- Ressources Humaines – Modification du protocole d'accord sur l'aménagement du temps de travail
- Ressources Humaines – Mise en place de la prime pouvoir d'achat
- Ressources Humaines – Revalorisation de la prise en charge des frais de mission
- Ressources Humaines – Modification des modalités d'attribution des titres-restaurant
- Finances – Budget – Décisions modificatives
- Affaires foncières – Acquisition d'une emprise foncière en bordure de la RD84
- Affaires foncières – Cession d'un bien situé rue de la Jochaudière
- Affaires foncières – Acquisition d'une emprise avenue Jean Robin
- Compa – Création et gestion du réseau de lecture publique : approbation d'un avenant au procès-verbal arrêtant les conditions de transfert
- Convention avec l'école de musique Uni-Sons

### » COMPTES RENDUS ET INFORMATIONS DIVERSES

Le Maire,



Maurice PERRION